

CORP 2013-002 - Offre de financement à court terme

To: Banques-membres

Contact: Anne-Mie Ooghe – AO@febelfin.be

- **Dans le cadre du Plan bancaire du ministre-président Kris Peeters, il a été demandé à Febelfin de prendre des initiatives afin de faire en sorte que les entreprises soient orientées vers le bon type de financement à court terme.**
- **Febelfin a fait une triple proposition :**
 - **Les recours excessifs ou erronés au crédit de caisse seront détectés par le biais de "clignotants" dans les banques et d'une checklist pour les entreprises.**
 - **Education financière des collaborateurs des banques sur le terrain.**
 - **Proposer des alternatives pour le crédit de caisse.**
- **Febelfin s'est engagée à en informer ses membres afin de contribuer à ce que les entreprises soient orientées vers le bon type de financement à court terme.**
- **Un certain nombre de fédérations professionnelles, parmi lesquelles Unizo et le Voka, appuient cette initiative et la porteront à la connaissance de leurs membres.**

Plan bancaire : demande du gouvernement flamand

La note BISConcept au gouvernement flamand relative au Plan bancaire a été approuvée par le gouvernement flamand le 7 décembre 2012. Concernant l'offre de financement à court terme, cette note stipule ce qui suit :

'Naast de problematiek rondom het funding-loss, is er ook de kwestie van het verkeerd gebruik van het kaskrediet als korte termijn financiering door heel wat ondernemingen. Het kaskrediet heeft als doel tijdelijke liquiditeitstekorten te financieren die zich voordoen tijdens de exploitatiecyclus, maar wordt echter door heel wat ondernemingen ook gebruikt om tekorten (ook op korte termijn) van een vast bedrag voor een vaste periode te dekken. Alternatieven zoals de straight-loan zijn, gegeven de hoge kost van het kaskrediet en de daaraan verbonden vergoedingen, in heel wat gevallen voordeliger voor een grote groep ondernemingen, maar gegeven de minimumvereisten voor de kleine ondernemingen niet echt beschikbaar. Er is dus nood aan een protocol tussen banken, overheid en ondernemingen om ervoor te zorgen dat ondernemingen naar de juiste vorm van korte termijn financiering geleid worden. Van Febelfin wordt ook op dit vlak een engagement verwacht.'



Triple proposition de Febelfin

Febelfin recommande à ses membres d'opter pour les initiatives suivantes afin de faire en sorte que les entreprises soient orientées vers le bon type de financement à court terme :

1. Détecter les recours excessifs et/ou erronés au crédit de caisse

- Par le biais de "**clignotants internes**", les banques détecteront les entreprises dont le recours au crédit de caisse est excessif ou erroné.
- Les banques mettront par ailleurs à disposition des entreprises une **checklist** leur permettant de vérifier elles-mêmes si leur recours au crédit de caisse est excessif et/ou erroné. Vous trouverez en annexe copie de la checklist pouvant être mise à disposition.
- S'il est constaté, sur la base de la checklist et/ou des clignotants internes, qu'une entreprise fait un usage excessif et/ou erroné du crédit de caisse, **l'entreprise et la banque chercheront ensemble une solution constructive.**

2. Instruction financière

- Les banques sensibiliseront leurs collaborateurs en contact direct avec les entrepreneurs au fait qu'il faut proposer à chaque entreprise et pour chaque besoin de financement la forme de crédit la plus adaptée et que le chargé des relations doit veiller à ce qu'une entreprise ne fasse pas un usage erroné ou excessif du crédit de caisse.
- Sur le site internet de la Plate-forme Financement des Entreprises www.financementdesentreprises.be, l'entrepreneur trouvera des informations sur toutes les formes de crédit envisageables. La checklist sera elle aussi mise à disposition via ce site internet.

3. Alternatives pour le crédit de caisse

- Pour chaque utilisation "erronée" d'un crédit de caisse, il existe une alternative. La checklist en énumère un certain nombre d'exemples ("Un crédit précis pour un besoin précis").
- Un **straight loan** peut-il constituer une alternative au crédit de caisse ?
 - Le recours aux straight loans exige de l'entreprise une bonne gestion de trésorerie. A défaut, l'entreprise risque d'emprunter des fonds qu'elle n'utilisera pas.
 - Le crédit de caisse n'est pas soumis aux mêmes formalités d'appel et de remboursement qu'un straight loan. Compte tenu de la réalité économique qui veut que les frais (comme les frais de dossier et de suivi) soient, en cas de



straight loans pour de petits montants, répartis sur un montant limité, les « straight loans » pour de petits montants devront être assortis d'un taux d'intérêt plus élevé.

Annexe (Checklist)

Checklist pour éventuelle utilisation incorrecte du crédit de caisse

La checklist ci-dessous permet à l'entrepreneur de vérifier s'il utilise correctement le crédit de caisse.

Remarques préliminaires

Des éléments comme le comportement des clients en matière de paiements, les délais de paiements auprès des fournisseurs et la rotation des stocks ont une incidence sur la durée du **cycle d'exploitation** et, partant, sur les fonds de roulement nécessaires.

Le financement d'exploitation doit être adapté aux besoins de financement normaux liés au cycle d'exploitation, compte tenu des éventuelles fluctuations saisonnières. Si des stocks ou un volume de créances clients excessifs, des coûts ou des pertes disproportionnés, etc. augmentent effectivement le besoin de crédits, l'objectif n'est toutefois pas de les financer par le biais de fonds de roulement. Un examen plus approfondi de la situation s'impose.

Pour **plus d'informations sur les types de crédit évoqués ci-après**, suivez le lien www.financementdesentreprises.be. Sous la rubrique "financement", et plus spécifiquement "attirer des fonds de tiers" sont reprises des fiches produits qui donnent des informations complémentaires sur les différents types de crédits.

Checklist utilisation du crédit de caisse

Incidence sur le cycle d'exploitation

Comportement des clients en matière de paiements

1. Le délai de paiement moyen de mes clients ne cesse de s'allonger.
 - ∠ L'entreprise devrait identifier les causes de cette situation : mauvais payeurs, administration interne et suivi des débiteurs laissant à désirer, changement de



“type” de clients (ex. organismes publics),... Il est important d'évaluer en permanence la solvabilité des clients.

2. Mes clients rencontrent des difficultés de paiement ou paient avec retard.

∠ L'entreprise devrait identifier les causes de cette situation : mauvais payeurs, administration interne et suivi des débiteurs laissant à désirer, changement de “type” de clients (ex. organismes publics),... Il est important d'évaluer en permanence la solvabilité des clients.

3. J'accorde aux clients des délais de paiement plus longs.

∠ L'entreprise devrait identifier les causes de cette situation : mauvais payeurs, administration interne et suivi des débiteurs laissant à désirer, changement de “type” de clients (ex. organismes publics),... Il est important d'évaluer en permanence la solvabilité des clients.

∠ Financer le crédit à la clientèle par le biais de crédit de caisse est la solution adéquate, mais il est important de suivre le recouvrement des créances des clients de manière d'une part à limiter le risque sur le crédit à la clientèle et d'autre part à ne pas devoir constituer de réserves de liquidités inutiles.

Rotation des stocks

4. Mes stocks requièrent un financement de plus en plus important

∠ Ceci dépend du contexte. Le premier point à examiner est la gestion des stocks. L'activité a-t-elle subi une quelconque modification, les escomptes sur les stocks contrebalancent-ils le coût des besoins de financement, les stocks sont-ils vendables, ...

Délais de paiement fournisseurs

5. Je bénéficie d'un escompte en cas de paiement au comptant du fournisseur et/ou mes fournisseurs ont imposé d'autres modalités de paiement.

∠ Les modifications intervenant dans les conditions de paiement ont un impact sur le besoin de financement à court terme. Dans certains cas, l'utilisation de crédit de caisse peut être utile.

∠ Essayez d'évaluer l'avantage financier dont vous bénéficiez si vous renoncez au report de paiement accordé par votre fournisseur, et utilisez ainsi l'escompte fournisseur dont vous bénéficiez moyennant un paiement (quasi) au comptant.



Le paiement du fournisseur passe alors par un crédit de caisse ou un straight loan.

- ∠ **Conseil** : sur le site www.financementdesentreprises.be vous trouverez, sous la rubrique “conseils et outils”, un “instrument de calcul crédit de caisse ou fournisseurs” vous permettant de calculer si un escompte du fournisseur est ou non plus avantageux qu’un crédit de caisse.

Utilisation du crédit de caisse

6. L’utilisation de mon crédit de caisse représente en moyenne plus de 80 % de la ligne.
 - ∠ Ceci n’est pas nécessairement un problème. Le crédit de caisse doit être proportionnel aux besoins de capital d’exploitation. Pour la partie utilisée de manière “permanente”, on peut envisager un crédit à terme (capital d’exploitation) ou un straight loan (si > montant minimum).
7. Je dois régulièrement opérer un dépassement de mon crédit de caisse.
 - ∠ Un entretien avec le banquier pourrait permettre d’identifier les causes de cette situation. Il pourrait aussi bien s’agir d’un manque de financement à court terme (crédit de caisse / straight loan) que d’une gestion inadaptée des liquidités (suivi des débiteurs, utilisation du crédit fournisseurs, ...)
8. Mon activité est plutôt saisonnière et mon utilisation du crédit de caisse est limitée à certaines périodes.
 - ∠ Dans ce cas, le crédit de caisse (suivant un schéma saisonnier) peut être la forme de crédit appropriée. En fonction du montant, un straight loan peut constituer la meilleure solution.

Un crédit précis pour un besoin précis

9. Il m’arrive fréquemment de ne pas avoir suffisamment d’argent sur mon compte pour payer mes factures.
 - ∠ Dans ce cas, le crédit de caisse est le produit indiqué. Il s’agit ici de déficits de liquidités temporaires et fluctuants.
10. Les revenus de mes clients ne sont pas suffisants pour payer mes fournisseurs.
 - ∠ Attention : cela peut révéler un problème structurel, mais dépend aussi fortement du secteur et de l’activité. Par exemple dans le cas de l’industrie manufacturière



où les stocks sont importants, les liquidités sont principalement consacrées aux stocks.

- ∠ Dans ce cas, le crédit de caisse ou le straight loan est le produit le plus indiqué pour faire face à des déficits temporaires de liquidités. En cas de déficits structurels, il convient de prendre des mesures draconiennes en termes de gestion de l'entreprise.

11. J'ai des dépenses imprévues élevées.

- ∠ Si ces dépenses concernent des besoins à court terme, un crédit de caisse ou un straight loan peut constituer un bon mode de financement. S'il s'agit plutôt d'investissements (durée > 1 an), un crédit d'investissement est une solution plus indiquée.

12. Au cours de l'année écoulée, j'ai financé un investissement (ex. voiture, machine) à l'aide d'un crédit de caisse et je l'utilise régulièrement pour étendre mes activités.

- ∠ Dans ce cas, le crédit de caisse n'est pas le produit approprié, contrairement au crédit à terme ou au leasing.
- ∠ Les investissements entraînent parfois un accroissement du cycle d'exploitation. Ceci peut se traduire par un besoin accru de liquidités.

13. J'ai sous-estimé mon budget d'investissement et j'utilise à présent mon crédit de caisse pour le solde.

- ∠ Un crédit de caisse n'est pas la forme de crédit appropriée pour le financement d'investissements, un crédit d'investissement est plus indiqué dans ce cas.
- ∠ Si le déficit de liquidité est matériel, il est opportun d'examiner avec son banquier la nécessité d'un crédit à terme supplémentaire.

14. J'utilise mon crédit de caisse pour le paiement des frais, services et rémunérations qui ne peuvent pas être directement répercutés sur les clients.

- ∠ Le crédit de caisse peut effectivement constituer la forme de financement appropriée dans ce cas, mais il convient d'estimer aussi correctement que possible les besoins et de planifier le paiement de ces dépenses selon le rythme de rentrée des revenus.

15. Je finance par crédit de caisse mes versements anticipés d'impôts, les pécules de vacances/ primes de fin d'année de mon personnel, une réservation à l'intention d'un fournisseur (par ex. la fabrication d'un bien).

- ∠ Dans ce cas, il existe indéniablement des solutions plus appropriées (comme le crédit pour versement anticipé d'impôts ou le crédit pour pécules de



vacances/primes de fin d'année). Dans certains cas spécifiques, le recours au crédit de caisse peut toutefois être plus indiqué, par exemple si l'on attend à court terme des revenus importants.

Autres

16. Je possède un trop grand nombre de comptes à vue que pour garder une vision claire de mes revenus et de mes dépenses.

- ∠ Essayez de récapituler les raisons d'être des différents comptes à vue et d'en rationaliser la nécessité.
- ∠ Examinez avec votre banque la possibilité de centraliser les différents soldes de vos comptes à vue sur un compte principal afin d'avoir une vue générale de la situation.

Conseils généraux

Vous pouvez vous adresser à votre banque pour procéder à une évaluation destinée à optimiser votre trésorerie. Différents outils en ligne sont également à votre disposition.

Si vous possédez un dossier d'entreprise auprès de la BNB, vous pouvez comparer la situation financière de votre entreprise avec celle de votre secteur.